

(N° 6.)

SENAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1874-1875.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1875.

*(Voir la N° 97, session 1873-1874, et les N°s 7 et 56, session 1874-1875, de la
Chambre des Représentants.)*

LEOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1875, à la somme de quinze millions sept cent vingt mille cent quarante deux francs, (15,720,142 francs) conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles le 10 décembre 1874.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) THIBAUT.*

*Les Secrétaires ,
(Signé) PETY DE THOZÉE.
Ed. WOUTERS.*

Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1875.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE I^{er}.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	400,450 »
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service	324,450 »	»	
3	Matériel	40,000 »	»	
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques	6,000 »	»	
5	Frais de route et de séjour	9,000 »	»	
	CHAPITRE II.			
	ORDRE JUDICIAIRE.			
6	Cour de cassation. Personnel	269,050 »	»	3,700,050 »
7	— Matériel	5,500 »	»	
8	Cours d'appel. Personnel	773,800 »	»	
9	— Matériel	24,000 »	»	
10	Tribunaux de première instance et de commerce .	1,719,200 »	»	
11	Justices de paix et tribunaux de police	918,000 »	500 »	
	CHAPITRE III.			
	JUSTICE MILITAIRE.			
12	Cour militaire. Personnel	21,900 »	4,233 »	75,573 »
13	— Matériel	2,000 »	»	
14	Auditeurs militaires et prévôts	43,900 »	»	
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière .	3,540 »	»	
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE JUSTICE.			
16	Frais de justice en matière criminelle, correction- nelle et de police. (Crédit non limitatif.) . . .	700,000 »	»	721,608
17	Traitement des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellu- laires	15,500 »	8,108 »	
	CHAPITRE V.			
	PALAIS DE JUSTICE.			
18	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsides aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix .	35,000 »	195,000 »	230,000

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
31	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>)	72,558	»	5,768,061
32	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	13,000	»	
33	Culte israélite (<i>Personnel</i>)	15,292	»	
34	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.	1,000	»	
35	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite	»	20,000	
36	Pensions ecclésiastiques (payement des termes échus avant l'inscription au grand-livre). . . .	11,000	»	
37	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses.	30,000	»	
CHAPITRE IX.				
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.				
38	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays	200,000	»	1,028,800
39	Subsides A : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indi- gents, dans le cas de l'art. 151, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° aux communes pour les frais d'entretien des aliénés dans le cas du n° 14 de la loi du 28 décembre 1875; 5° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre, et B: Construction et agrandissement d'asiles d'aliénés.	225,000	200,000	
40	Frais de route et de séjour et indemnités des mem- bres des commissions spéciales pour les éta- blissements de charité et de bienfaisance, des inspecteurs des établissements d'aliénés et des commissaires spéciaux, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits éta- blissements; traitement du secrétaire de la com- mission d'inspection de l'établissement de Gheel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire . .	10,800	»	
41	Impression et achat d'ouvrages spéciaux concer- nant les établissements de bienfaisance, et frais divers	3,000	»	
42	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	50,000	»	
43	Subsides pour le patronage des condamnés libérés.	10,000	»	
44	Ecoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans	230,000	100,000	

ARTICLES.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE VI.			
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.			
19	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> , et travaux accessoires .	240,000 »	»	282,500 »
20	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de cassation</i>	3,000 »	»	
21	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation	25,500 »	»	
22	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois.	14,000 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
23	Pensions civiles	25,000 »	»	41,500 »
24	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	12,000 »	»	
25	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus	1,500 »	»	
26	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	5,000 »	»	
	CHAPITRE VIII.			
	CULTES.			
27	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège	518,200 »	»	669,000 »
28	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège.	62,011 »	»	
29	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 7,710 francs pour revenus de cures.	4,500,000 »	»	
30	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo.	669,000 »	256,000 »	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE X.			
	PRISONS.			
	<i>Section 1^{re}. — Service économique.</i>			
45	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons	1,200,000 »	»	
46	Gratifications aux détenus	12,000 »	»	
47	Frais d'habillement des gardiens	52,000 »	»	
48	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés	11,000 »	»	
49	Traitements des fonctionnaires et employés. . .	707,000 »	»	
50	Frais d'impression et de bureau.	10,000 »	30,000 »	
51	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments	170,000 »	»	
52	Maison d'arrêt cellulaire de Malines. — Travaux supplémentaires de construction.	»	9,000 »	
53	Maison d'arrêt cellulaire à Ypres et à Furnes. — Achèvement	»	190,000 »	3,375,000 »
54	Maison de sûreté cellulaire à Namur. — Achèvement	»	160,000 »	
55	Maison de sûreté cellulaire à Bruxelles. — Achat de terrain et premiers travaux de construction . .	»	482,000 »	
56	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions.	»	26,000 »	
	<i>Section 2. — Service des travaux.</i>			
57	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication.	200,000 »	»	
58	Gratifications aux détenus	40,000 »	»	
59	Frais d'impression et de bureau	1,000 »	2,000 »	
60	Traitements des fonctionnaires et employés. . .	75,000 »	»	
	<i>Section 3. — Traitements de disponibilité.</i>			
61	Traitements de disponibilité des fonctionnaires et employés des deux services.	»	20,000 »	
	CHAPITRE XI.			
	FRAIS DE POLICE.			
62	Mesures de sûreté publique	80,000 »	»	80,000 »
	CHAPITRE XII.			
63	Dépenses imprévues non libellées au Budget. . .	5,000 »	1,800 »	6,800 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE . fr.	14,015,501 »	1,704,641 »	15,720,142 »